

Bacs de tri sélectif*
Non facturé

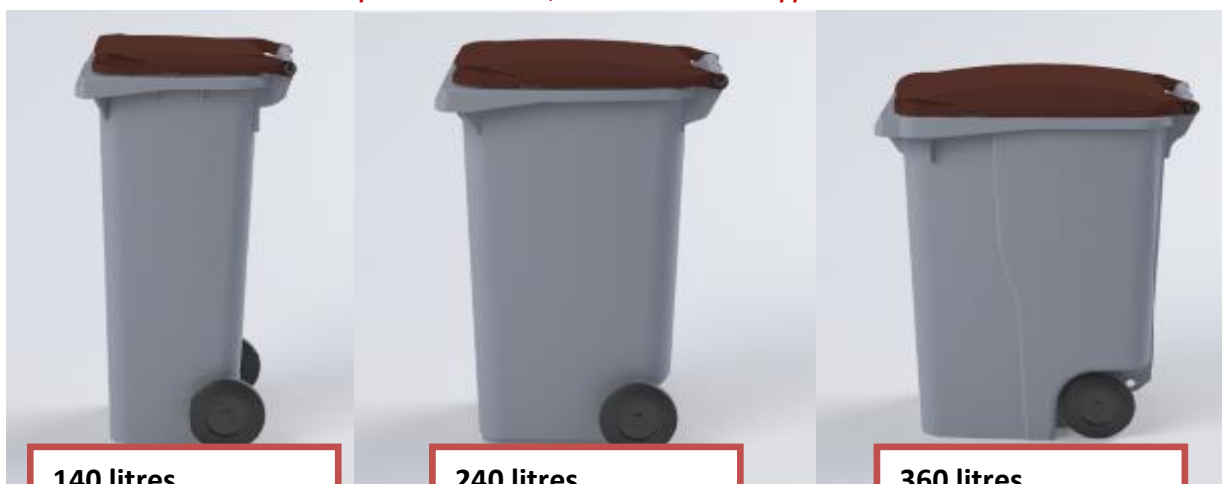
** Les emballages doivent toujours être en vrac, jamais dans des sacs, surplus à côté du bac déconseillé.*



660 litres
Bac réservé aux logements
collectifs et aux professionnels

Bacs d'Ordures Ménagères* 18 levées** /an Tarifs 2024

**les déchets ménagers doivent toujours être dans des sacs fermés, jamais de vrac ou de sacs à côté du bac*
***au-delà des 18 levées disponibles à l'année, le coût de la levée supplémentaire sera facturée.*



140 litres

1 à 2 personnes

20 € / an

levée supplémentaire :

3,74 €

240 litres

3 à 4 personnes

34 € / an

levée supplémentaire :

6,38 €

360 litres

5 à 6 personnes

51 € / an

levée supplémentaire :

9,46 €



660 Litres

Bac réservé aux professionnels soumis à une Redevance Spéciale.

Contactez le SIRTOM afin de connaître les modalités d'obtention et les tarifs

660 litres

Bac réservé aux logements collectifs

94 € / an

levée supplémentaire : 17,38 €



Rouleau de 20 sacs de 50 L

Disponible en mairie

5 € par rouleau

Traitement des déchets collectés en sacs prépayés par rouleaux : 10 € sur les impôts fonciers